

Jardin Juvénal-des-Ursins



© Crédit photo : Carole Bell, Ville de Troyes

IDENTITE DU SITE

Nom : Jardin Juvénal-des-Ursins

Localisation : Troyes, 26 rue Champeaux

Type : architecture civile, hôtel particulier et jardin Renaissance

Superficie : 500 m²

Principale époque de construction : 16^e siècle, 21^e siècle pour le jardin

Commande: Maître d'ouvrage = demandeur = famille Jouvenel (drapiers et magistrats), Jehan de la Péreuse et Anne de Pleurre, Ville de Troyes pour le jardin.

Maître d'œuvre = architecte (exécutant) = non communiqué, Ville de Troyes, esquisse d'Eric Pallot (Architecte en Chef des Monuments Historiques), Conception par Cécile Gagnepain, paysagiste concepteur de la Ville.

Contexte historique et social : construction à la demande de propriétaires privés issus de la bourgeoisie et noblesse de l'époque.

Classement ou inscription : façades et toitures classées au titres des Monuments Historiques en 1932.

INSERTION URBAINE (rapports entre le bâtiment et l'extérieur) :

Demeure située au cœur de la ville, dans l'ancien secteur des foires de Champagne (cœur économique de la cité) au sein d'un tissu urbain très imbriqué si l'on se réfère au parcellaire actuel qui est majoritairement fondé sur le parcellaire du 16^e siècle. Jardin encadré par les rues Paillot-de-Montabert, Charbonnet, Champeaux et la ruelle des Chats.

HISTOIRE

Ouverture au public en mai 2017. La conception a été réalisée par Cécile Gagnepain, paysagiste concepteur de la Ville de Troyes. La réalisation a été confiée à plusieurs entreprises à l'exception du travail de plantation qui a été réalisé par la régie jardinier de la Ville. Le chantier s'est déroulé de 2016 jusqu'au printemps 2017.

→ Ce jardin propose un écrin Renaissance à l'hôtel Juvénal (lui-même datant de cette époque), par son plan en croix et le dessin de son parterre d'ornement.

C'est le premier jardin d'esprit Renaissance de la ville de Troyes, élargissant ainsi la palette offerte aux usagers, tout en respectant l'aspect historique du lieu et de la ville.

Situé en cœur d'îlot, à l'arrière de l'hôtel, il respecte le côté intimiste de la façade et présente volontairement un caractère domestique par le biais du potager.

Mêlant intimisme et composition végétale recherchée, cet espace vert de 500 m² a été imaginé par la Ville d'après l'esquisse proposée par Éric Pallot, Architecte en Chef des Monuments historiques. En plus de leurs intérêts esthétiques, les essences choisies (arbres, fleurs et végétaux) concilient Histoire et qualités écologiques car elles contribuent à développer la biodiversité en cœur de ville. Ce jardin participe également à la mise en valeur de l'Hôtel Juvénal-des-Ursins, fleuron du "Beau XVI^e siècle troyen" et vient créer une nouvelle respiration urbaine avec la volonté de concevoir un jardin d'inspiration Renaissance (plan en croix, parterre d'ornements, potager).

PLAN



Source : SIG, Ville de Troyes

ORGANISATION DE L'ESPACE

Une conception sur trois niveaux

Du minéral au végétal : le parterre d'ornement (broderie)

Entre minéral et végétal, le premier espace, destiné à la représentation, est lié à la terrasse et à la façade de pierre blanche de l'hôtel Juvénal. Il est également perceptible depuis la ruelle des Chats, lieu touristique important de la ville.

Le cœur de l'îlot, entièrement rénové, autorise le passage du public ainsi que l'accès handicapé.

Au pied de l'Hôtel Juvénal-des-Ursins, une vaste terrasse en pierre surplombe le jardin. De grands vases d'Anduze en soulignent le cheminement et viennent agrémenter cet espace minéral. Des contrepôts ont été prévus pour assurer aussi bien un embellissement estival qu'hivernal. Le choix des fuchsias est un rappel des découvertes botaniques de la fin de la Renaissance.

Au premier plan, un parterre ornemental de broderie, agrémenté de vivaces et d'une bordure arbustive, associe lignes géométriques et courbes, comme à la Renaissance.

Il comporte deux cœurs, symboles récurrents de ce type de jardin que l'on peut notamment retrouver au château du Grand Jardin de Joinville (52). En raison des difficultés rencontrées avec le buis, un troène à pousse lente a été choisi. Cette réalisation joue d'avantage sur les formes et les textures de feuillage.

Le choix végétal lui-même joue essentiellement sur des feuillages de formes contrastées avec les cœurs en fougères et les feuilles ovales des nombrils de Vénus.

La floraison est en camaïeu de bleu et de blanc, donnant un aspect frais et digne à ce lieu à l'ombrage léger, mais presque permanent.



Un potager domestique

Au deuxième plan, un potager domestique, dont on accède par une arche recouverte d'une clématite, s'organise autour d'un bassin aquatique central. Cette partie en forme de croix, reprend le principe des jardins Renaissance et des parterres géométriques. De part et d'autres, des massifs prolongent l'esprit du parterre d'ornement dans les formes et coloris. Des iris graminea à l'odeur de tarte aux prunes et des violettes y jouent sur les sens du promeneur. Des fraises des bois s'y cachent en bordure d'allées.

La composition définit quatre carrés potagers et aromatiques constitués de plantes officinales et plantes potagères, évoquant à la fois le jardin d'agrément et le jardin utilitaire, dont les couleurs et les formes animent les alignements : floraison de la pimprenelle, pivoine officinale, ciboulette, artichaut de Laon, et des aulx et oignons rocamboles, rotondité des choux-brocolis, élégance des angéliques, ou encore nervures colorées des oseilles atropurpurea et panachures du chou Daubenton.

L'encadrement de platebandes fleuries souligne la dominante vert bleuté des parterres potagers. Cette partie comporte des plantes vivaces (chou perpétuel Daubenton, oignon rocambole, artichaut, rhubarbe, etc.) et des simples déjà utilisées au Moyen Age (pimprenelle, angélique officinale...). Les coloris restent frais mais s'intensifient dans le rose et la lavande. Le vert des cheminements de pelouse et des pavés enherbés est là pour renforcer le côté flânerie de cette partie du jardin.

Le choix des espèces et variétés offre de nombreuses variations de couleurs et de formes. Enfin, l'asymétrie, souvent présente dans les jardins Renaissance, se retrouve dans l'alignement des amélanchiers et apporte une petite touche moderne qui fait le lien avec le bâti environnant, tout en préservant l'intégrité du jardin.

Cet arbre, utilisé dès le Moyen Age, marque les saisons grâce à ses couleurs changeantes et son joli fleurissement au printemps.

Un espace plus naturel : le sous-bois

La troisième séquence paysagère vient clore en douceur le jardin.

Une fausse porte en bois a été installée sur le mur dans l'axe de l'allée pour donner l'illusion que le jardin se poursuit et s'étend à d'autres espaces. Les petits arbres associés aux charmilles participent à l'effacement des limites et agrandissent le jardin. Le tracé des cheminements pavés, trichant avec la perspective, accentue cet effet.

Cet espace plus naturel comprend un amandier à fleurs, un arbre de Judée à floraison blanche (« alba », variété rare et ancienne, dont le feuillage vert acide éclaire le jardin et en renforce le côté printanier), un cornouiller mâle et des fleurs aux couleurs chaleureuses, « en vogue » à la Renaissance (rosiers de Damas, rosiers de Provins, pivoines officinales, etc.). Cette partie est agrémentée de deux bancs en pierre.

Elle est dédiée en premier lieu aux fleurs typiques des jardins Renaissance, comme les pivoines herbacées (la pivoine officinale « banatica » étant une plante de collection), les Rosiers de Damas et de Provins. Les coloris tournent au fuchsia plus éclatant, associé au bleu

des campanules et au rose doux des anémones, avec une pointe de jaune (marguerite) et de saumoné (cognassier du japon).

Ce petit sous-bois accueille d'autres plantes indigènes, plus discrètes (fougères, tiarelle cordifoliée, mélisse et anémone des bois), certaines comestibles (ronce tricolore ou ail des ours) et pouvant servir de refuge à la petite faune.

Le cornouiller mâle, espèce indigène, assure les premières floraisons de février, attirant les abeilles, et nourrissant les oiseaux grâce à ses cornouilles.

Les bulbes

Des bulbes ont été dispersés sur l'essentiel du jardin, à l'exception de la broderie, en fonction de leur spécificité (jacinthes des bois en sous-bois, alignement de bulbes dans le potager, cyclamen de Naples de remplacement des plantes à feuillage caduc, ...).

Selon la nature des endroits, des espèces indigènes ou horticoles ont été choisies et la disposition a été réalisée de manière aléatoire ou régulière. La floraison est hivernale.

Les bulbes contribuent à diversifier les scènes paysagères et en étendent les périodes de floraison, notamment lors de la période hivernale (perce-neige et nivéole, puis scille de Sibérie), en association avec les structures géométriques du jardin.

Les lys, ici l'espèce botanique « *Lilium regale* » (lys royal), bulbes typiques de la Renaissance, ponctuent les massifs adossés aux piliers de bois du passage couvert.

Éléments techniques complémentaires

L'eau de pluie des toitures est récupérée et stockée afin d'assurer l'arrosage du jardin. L'excédent est infiltré sur place. En parallèle, le paillage des vivaces est assuré par de la cosse de sarrazin.

ESPÈCES REMARQUABLES

Rares :

Arbre de Judée variété « Alba ». Variété ancienne introduite au 17^e siècle.

Pivoine officinale « Banatica », pivoine sauvage qui supporte l'ombre et le voisinage des racines.

Très en vogue à la Renaissance :

Topiaire (if et buis), fraise des bois, rosier ancien de Damas (rapporté des croisades), rosier gallique ou de Provins, rapportée par Thibaud IV de Champagne lors des croisades, muguet, violettes, pivoines.

Les fuchsias dans les pots rappellent les découvertes et acclimatations botaniques de l'époque.

FORMES

Rond, demi-cercle, rectangle, carré, cœur, triangle.

COULEURS

Vert, blanc, bleu, rose.

RAPPORTS ENTRE LE JARDIN ET LE BÂTIMENT

Le jardin contraste avec la blancheur de la pierre de l'Hôtel-Juvénal-des-Ursins. Un jardin Renaissance était présent au 16^e siècle car on sait que le bâtiment était représentatif des hôtels particuliers, entre cour et jardin. Le jardin dialogue avec l'architecture et poursuit la perspective qui émane de la façade avec tourelle, côté jardin.

ÉVOLUTIONS LIÉES AUX CONTRAINTES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Au départ, il s'agissait d'un jardin puis le bâtiment a abrité la clinique des Ursins jusqu'en 1979 (un bloc opératoire existait à l'emplacement du jardin). Il a donc fallu s'adapter aux différences de niveaux ainsi qu'aux exigences liées à la configuration du lieu (pas de grosses pelleteuses car accès très difficile).

Ce jardin a été conçu dans le respect du lieu, à une époque où l'on a tendance à accorder à nouveau de plus en plus de place à la nature et à réintroduire la végétation dans la ville, démarche s'accompagnant d'une médiation envers le citoyen pour le responsabiliser davantage vis-à-vis de l'environnement (fontaine à circuit fermé, récupération des eaux de pluie pour l'arrosage via la gouttière).

CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION DU LIEU

Le jardin Juvénal-des-Ursins respecte le principe du jardin Renaissance dans son aménagement et le respect des espèces qui y sont présentes. Il n'empiète pas sur le bâti mais cohabite avec lui de manière harmonieuse.

RESPONSABILISATION DU CITOYEN

LA PRISE EN COMPTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

- A travers les plantes : il ne s'agit que de plantes de jardin : légumes et fleurs.
- A travers les matériaux utilisés : écorce de son pour le paillage et chanvre.
- A travers l'arrosage : cuve de récupération des eaux de pluie de 7000 litres (au pied de la terrasse de l'Hôtel Juvénal) qui permet les ¾ de l'arrosage automatique du jardin et le reste bascule sur l'eau du réseau de la ville.

LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la région troyenne, établi à l'échelle de 42 communes et approuvé le 5 juillet 2011, décline un ensemble d'orientations générales en faveur de la préservation des continuités écologiques.

Pour poursuivre la réflexion engagée, le **syndicat DEPART** (syndicat d'Etude, de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne) a souhaité conduire un travail sur la **trame verte et bleue** dans le cadre de la mise en oeuvre du SCOT, répondant à des objectifs multiples :

- mieux comprendre et mieux appréhender la notion de trame verte et bleue, à travers un travail pédagogique de sensibilisation et d'apprentissage,
- identifier les continuités écologiques à l'échelle du territoire, par la mise en place d'une méthodologie adaptée,
- permettre la prise en compte de la trame verte et bleue au sein des documents d'urbanisme et favoriser la biodiversité dans les aménagements.

L'identification du Bouchon de Champagne au cœur de la trame verte et bleue urbaine reflète le lien fort avec l'identité historique, paysagère et culturelle de la ville, son rapport évident avec l'eau et la place qu'a tenu le réseau hydrographique dans son développement.

Les jardins publics (tout comme les jardins privés) sont des réservoirs de biodiversité, des refuges pour certaines espèces (oiseaux, insectes), des espaces de survie.

LE MODE DE GESTION

→ Une gestion différenciée

Qu'est-ce que la gestion différenciée des espaces verts ?

La gestion différenciée consiste à gérer les espaces verts en fonction de leurs spécificités tout en préservant la place de la nature au sein des zones urbanisées.

À grande échelle, la gestion différenciée se traduit par une diversité d'espaces verts afin de contenter chaque citoyen.

Elle répond à plusieurs enjeux : environnementaux, culturels, sociaux, économiques (préserver et enrichir la biodiversité, privilégier les essences locales, limiter l'exposition aux produits phytosanitaires, améliorer le cadre de vie, sensibiliser le grand public à l'environnement...).

La gestion différenciée à Troyes

La Ville de Troyes applique 3 classes d'entretien qui permettent de gérer différemment les espaces selon leurs usages :

Les jardins précieux

Ces petits jardins à vocation touristique, généralement en centre-ville, reçoivent un entretien soigné (jardins médiévaux, place de la République, Vallée Suisse, Chevreuse, ...). On y retrouve des plantes de variétés essentiellement horticoles, dont des plantes tinctoriales ou médicinales.

Les espaces d'accompagnement

Ces espaces sont des accompagnements de voirie, des alignements d'arbres (bd Jules-Guesde, bd Henri-Barbusse). Ces lieux véhiculent une image constante d'entretien, aux coûts maîtrisés. Par exemple, des plantations de vivaces endémiques, cultivées en micro-mottes sous serres, ont été effectuées sur ces sites.

Les espaces naturels

La gestion différenciée y permet la réappropriation des espaces par la nature. Des niches écologiques y sont installées, la tonte est raisonnée, et de larges parcelles sont traitées en prairie naturelle avec une fauche tardive (parc des Moulins, complexe sportif Henri Terré, parc La Fontaine...). Ces lieux sont traités en zéro import, zéro export.

Bibliographie relative aux jardins :

COLLECTIF, *Gestion différenciée des espaces verts et naturels, guide méthodologique*, CAUE du Tarn, 2016.

COLLECTIF, *L'arbre, élément de patrimoine urbain*, Sites et cités remarquables, 2017.

COLLECTIF, *Jardins*, collection du nez en l'air n°1, le moutard, 2000.

COLLECTIF, *Troyes, ville d'Histoire, d'eau et de jardins*, Ville de Troyes, Congrès National des Villes et Villages fleuris, 2017.

Étude de la trame verte et bleue urbaine dans le cadre de la mise en œuvre du SCoT de la région troyenne, Syndicat DEPART, 2015.

PENA Michel et AUDOUY Michel, *Petite histoire du jardin et du paysage en ville*, Cité de l'architecture et du patrimoine, Editions Alternatives, 2011-2012.

